

/CS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-261 du 18 Septembre 1992

chargeant Monsieur Yves YEHOUESSI,
Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation, de
l'intérim de Madame Véronique AHOYO,
Ministre du Travail, de l'Emploi et
des Affaires Sociales pour compter
du 1er Septembre 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant procla-
mation des résultats définitifs du deuxième tour des élec-
tions présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition
du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de
pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T :

Article 1er..- Pour compter du 1er Septembre 1992, Monsieur Yves
YEHOUESSI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la
Législation est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de
l'Emploi et des Affaires Sociales pendant le congé de Madame
Véronique AHOYO.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 Septembre 1992

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et
par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MTEAS-MJL 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-